



Le Journal

Ses élues Républicaines Socialistes

Numéro 38

« Il n'est pas concevable de bâtir un plan stratégique qui aurait pour unique objectif le retour à l'équilibre économique et la suppression de 4 000 emplois. » **Mireille Faugère** (directrice de l'AP-HP), 25/08/2011, in « **Le nouvel Economiste** »

Je commencerai par saluer brièvement la volonté du Maire de Paris d'établir un bouclier social pour Paris. Nous l'avons demandé à de nombreuses reprises dans nos interventions et République & Socialisme Paris fourmille de nombreuses idées en ce sens (<http://republiqueetsocialisme75.unblog.fr/>). Nous sommes donc extrêmement heureux non seulement de la déclinaison de ce bouclier social mais également de sa mise en place effective qui est une bonne leçon donnée aux donneurs de leçons !

Une fois n'étant pas coutume, je m'attarderai donc sur un des événements du Conseil : le vote par l'exécutif municipal d'une demande de moratoire sur l'Hôtel-Dieu.

Je m'y attarderai pour plusieurs raisons : depuis le début de cette mandature, nous sommes impliqués sur ce dossier de démantèlement progressif et systématique de l'Hôtel-Dieu, nos élues sont intervenues régulièrement non seulement sur ce dossier mais lors des différentes manifestations et occupations, nous avons relayé, par l'intermédiaire du Conseil de Paris, de République & Socialisme et de Résistance Sociale, la lutte en cours.

Nous sommes donc non seulement au cœur de cette lutte, mais nous permettons de tisser des ponts entre l'USAP CGT et l'exécutif municipal. C'est nous qui avons permis l'organisation de la venue d'Anne Hidalgo à l'Hôtel-Dieu, qui avons contacté l'exécutif en pleines vacances scolaires lorsque l'AP-HP déménageait des lits en cachette.

Le point de vue de **Bertrand Delanoë** et d'**Anne Hidalgo** sur ce dossier est connu médiatiquement. Il faut être particulièrement obtus pour ne pas l'entendre ou pour croire que c'est spontanément que **Mireille Faugère** a levé l'assignation devant le Tribunal administratif (qui comportait une mise en cause nominative de trois syndicalistes). Notre problème est de permettre de sauver l'AP-HP. Or cela n'est pas possible s'il est pris en otage par les élections municipales avec la volonté délibérée de certains de faire croire que la ligne de la municipalité est la même que celle du gouvernement et de la Direction générale.

Nous sommes dans un cas d'école où nous voyons tout le poids de la technocratie mise en place volontairement par les gouvernements successifs, à commencer par l'ARS sous Sarkozy : la DG et l'ARS ne veulent voir dans la fermeture d'Urgences en plein cœur de Paris qu'un problème d'organisation, d'efficacité, ... bref, des problèmes dont les politiques ne devraient pas se mêler. Notre malheur veut que certains politiques leur aient donné une quasi-carte blanche légale avec même un semblant de légitimité (des médecins sont élus par leurs pairs pour donner des avis... conformes à ceux de la DG !).

Bref, la solution passera vraisemblablement par l'éviction de la directrice générale qui n'a que trop tardé. A noter que le vœu de l'exécutif adopté reprend notre vœu (p.8) quasiment mot pour mot.

Bien entendu nos élues interviennent sur l'ensemble des dossiers municipaux. **Marinette Bache** (p.3 & 4) a soutenu, contrairement aux Verts, la subvention à la fondation PSG, a mis en avant le travail de la municipalité dans l'accueil des personnes en très grande difficulté (p.6), **Karen Taïeb**, outre l'AP-HP (p.7), est intervenue sur l'association « L.I.R.E. à Paris » (p.5). **Odette Christienne**, retenue par des obligations de représentation du Maire, n'est pas en reste en organisant une conférence fort intéressante avec Jean-Yves Autexier sur le thème « *Quel destin pour l'Europe de la défense* » à laquelle vous êtes évidemment tous conviés (p.2). Voici une occasion de nous revoir à ne pas manquer !

Amitiés citoyennes,

Michel Jallamion, collaborateur des élues républicaines socialistes



INVITATION D'ODETTE CHRISTIENNE, CORRESPONDANT-DÉFENSE

MAIRIE DE PARIS



Bertrand DELANOË

Maire de Paris

Odette CHRISTIENNE

Conseillère de Paris - Déléguée du Maire
Correspondant-Défense

Caroline GORSE-COMBALAT

Présidente de
l'association IHEDN région Paris - Île-de-France

vous prie de bien vouloir assister à la quatrième conférence
des « **rendez-vous du correspondant-défense** »
sur le thème

Quel destin pour l'Europe de la défense ?

avec Monsieur **Jean-Yves AUTEXIER**

Ancien Sénateur de Paris
Ancien membre de la délégation française à l'assemblée parlementaire de l'OTAN
Membre du conseil scientifique de la Fondation Res Publica

Le mardi 26 novembre 2013 à 18 h 30

Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, niveau -1

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le 21 novembre 2013
par courriel à odette.christienne@paris.fr

Cette invitation personnelle sera demandée à l'entrée et seules les personnes
ayant confirmé pourront accéder à l'auditorium

Adresse : 5 rue de Lobau, Paris 4^{ème}
Métro : Hôtel de Ville





SUBVENTION ET CONVENTION AVEC LA FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN

Intervention de Marinette Bache

Puisque ICI C'EST PARIS, je tenais à dire quelques mots sur cette convention passée avec la Fondation Paris Saint Germain car si, en effet, l'équipe professionnelle de football du PSG, financée disons par d'autres sources que la nôtre, ne semble pas avoir besoin de l'argent public, au contraire, l'objet que poursuit cette Fondation mérite notre soutien engagé.

D'ailleurs c'est depuis plusieurs années que nous travaillons avec la Fondation PSG et nous pouvons en tirer un bilan plutôt réjouissant.

C'est avec environ 130 opérations diverses qui vont des activités proposées aux enfants dans les quartiers à l'aide à l'insertion sociale et professionnelle, qu'il a été possible de toucher quelques 8 000 jeunes.

Par l'intermédiaire de cette Fondation le PSG-Football est parrain de 16 clubs filleuls dans la capitale et 400 gamins ont ainsi bénéficié « d'après-midi PSG » ; les autres clubs ne sont pas exclus puisque des « journées PSG » ont permis d'associer 700 autres jeunes.

Et je veux attirer l'attention sur les « vacances PSG » car parmi les 3 stages proposés l'un était réservé aux filles et tout ce qui permet de n'exclure les jeunes filles d'aucune activité a priori m'est particulièrement cher. De plus ces stages « vacances PSG » sont à destination de jeunes ne partant pas de Paris pendant les congés scolaires. On imagine la joie de ces gamins d'assister à une séance d'entraînement de l'équipe première.

Je me souviens également du vœu de ma collègue et amie, Karen Taïeb, qui avait souhaité que Paris-St Germain, en contrepartie de la subvention qu'on lui accordait alors, s'engage annuellement dans une opération caritative d'envergure. La Fondation agit dans ce même esprit par exemple à l'Hôpital Necker-Enfants Malades avec la quasi-totalité de l'effectif pro du PSG.

Enfin la Fondation a une action intéressante dans le domaine de l'insertion professionnelle en accompagnant quelques jeunes jusqu'à l'obtention d'un brevet professionnel « Jeunesse, éducation populaire et sports ».

Cette nouvelle convention nous permettra de continuer et de donner de l'ampleur à ces actions.

17 clubs seront désormais filleuls de PSG. Les anciennes actions seront reconduites et des nouvelles mises sur pied : par exemple un tournoi sera ouvert aux clubs filleuls et un tournoi populaire ouvert à tous les jeunes Parisiens avec le soutien actif du PSG, de ses arbitres, de ses moyens techniques et logistiques ; un premier « city stade » va être créé dans l'Est parisien : ce sont quelques axes de travail qui méritent d'être soulignés.



Je veux cependant revenir sur deux points qui me tiennent plus à cœur :

- d'abord le fait de ne pas centrer uniquement sur l'équipe professionnelle masculine de football. En handball également « PARIS EST MAGIQUE » ! Et dans les écoles dites « Rouge et bleu », outil d'un dispositif de lutte contre l'échec scolaire, les jeunes pourront également pratiquer ce sport collectif extrêmement populaire dans le milieu scolaire ;



- ensuite et enfin : le foot féminin ! J'imagine qu'il n'a échappé à personne que notre équipe est vice-championne de France et qu'elle est donc un excellent moteur pour amener les filles à cette pratique.



Les sections féminines vont être encouragées dans les clubs filleuls à travers un dispositif appelé « Allez les filles ». Et une intéressante opération de partenariat est mise en place avec le collège François Villon ; je ne peux qu'espérer qu'elle fasse des émules dans d'autres collèges parisiens, car cela participe de l'émancipation des jeunes filles et nous y sommes, je crois, collectivement attachés.

Voilà : vous l'aurez compris, l'orientation qui a été donnée à notre travail avec la Fondation PSG me plait et j'espère, que nous pourrons poursuivre en ce sens.





« L.I.R.E. A PARIS » : LE LIVRE POUR L'INSERTION ET LE REFUS DE L'EXCLUSION

Intervention de Karen Taïeb

L.I.R.E. à Paris est une association dont l'acronyme signifie : « Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion ». Une très belle idée qui a d'abord germé dans la tête de bibliothécaires et de professionnels de la petite enfance, à la fin des années 80, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, sensibilisés à la démarche de l'association ACCES : « Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations », créée en 1982 par trois psychanalystes : René Diatkine, Tony Lainé et Marie Bonnafé.

La lutte contre les exclusions, un thème ô combien d'actualité en ce début de 21^{ème} siècle ! Et la Culture est évidemment l'une des clés qui permet de lutter contre ce fléau. Paris soutient l'association L.I.R.E. à Paris depuis 1999 et nous pouvons nous féliciter de ce partenariat avec cette association qui fait un travail remarquable dans les structures d'accueil de la petite enfance.

D'abord dans les salles d'attente des centres de Protection Infantile et dans les relais d'assistantes maternelles, l'association créée en mai 1998 proposera ces lectures dans les foyers de l'enfance et les pouponnières, les centres d'hébergement mères/enfants, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les centres sociaux, les crèches collectives et familiales, les halte-garderies, les bibliothèques jeunesse et les écoles maternelles... Aujourd'hui une douzaine de lecteurs se rendent régulièrement dans plus d'une centaine de lieux d'accueil de la petite enfance pour proposer des séances de lectures individualisées dans des espaces collectifs.

Le mot d'ordre étant Liberté, aucun livre n'est imposé aux enfants. Ils le choisissent, peuvent l'ouvrir, le fermer, le feuilleter, en interrompre à tout moment la lecture, ... en toute liberté !

Les séances de lecture permettent à l'enfant de découvrir l'objet livre, de se familiariser avec la langue écrite, de développer son vocabulaire, ou

encore d'enrichir son monde imaginaire. Des acquis qui vont lui permettre de débiter les apprentissages scolaires dans des conditions favorables. Il s'agit ainsi de familiariser les jeunes enfants aux livres, aux images et aux textes, leur donner le goût de la lecture dès la petite enfance afin de prévenir l'échec scolaire ...

Lire aux enfants permet aussi d'inciter les parents et les adultes présents dans le quotidien de l'enfant à reprendre cette pratique de lecture.

En 2012, « L.I.R.E. à Paris » a réalisé 1 621 séances de lecture au sein de tous les centres de protection infantile (hors centres gérés par l'AP-HP).

Afin de permettre à l'association de poursuivre sa mission dans des conditions satisfaisantes, il nous est proposé de signer un avenant qui permettra de signer une convention pour les années 2014 à 2016.

Nous voterons évidemment cet avenant pour que Le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion continue à mener à bien ce combat qui est le nôtre et qui n'est hélas pas près de cesser.

Voilà une association qui devrait nous inspirer quant à l'accueil de certaines populations qui arrivent à Paris, qui ne parlent pas notre langue et vivent dans la rue. Avant de voir cette délibération à l'ordre du jour de notre Conseil de Paris, j'imaginai la création d'un organisme qui offrirait à des jeunes Roms arrêtés pour un vol ou tout autre exaction, un moment d'apprentissage de la langue française, un moment de culture et d'éveil à autre chose que la dureté de la rue.

...Pourquoi pas LIRE pendant les gardes à vue ! À méditer ...



Illustration : © **Laura Guéry et Julia Wending,** conceptrices du site <http://www.lireaparis.fr>



LES ESI (ESPACES SOLIDARITÉ INSERTION) : UNE AIDE AUX PLUS VULNÉRABLES

Intervention de Marinette Bache

À travers cette délibération je souhaitais souligner l'excellence du travail effectuée par notre municipalité en termes d'accueil et d'accompagnement des personnes en grandes difficultés.

Les 13 Espaces Solidarité Insertion (ESI) gérés par des associations spécialisées ainsi que ceux du 16^{ème} et du 14^{ème} gérés par les services de la CAS-VP permettent d'accueillir sur l'ensemble du territoire parisien et de manière inconditionnelle les personnes à la rue les plus vulnérables, favoriser leur sortie de rue et leur insertion.

Je veux ici saluer le professionnalisme et l'implication de celles et ceux qui, par leur engagement militant ou professionnel, permettent à ces structures non seulement de fonctionner correctement mais, au-delà, d'accueillir dignement et utilement les personnes en grande précarité. Outre de pouvoir trouver en journée un lieu chaleureux et convivial, ces personnes y trouvent un véritable point d'accès à leurs droits fondamentaux : droit à la dignité (douche, coiffure, buanderie,...), droit aux soins (soins infirmiers, pédicure, entretien avec un psychologue), droits sociaux grâce à un accompagnement social.

Cette dimension est renforcée par la cohérence de la politique de notre Ville en ce domaine notamment grâce aux liens créés entre les ESI et les permanences sociales d'accueil de Chemin-Vert, Bastille et Belleville, le SAMU Social, le Système Intégré d'Accueil et d'Orientation Urgence et Insertion pour le logement, la coordination avec les maraudes parisiennes, etc.

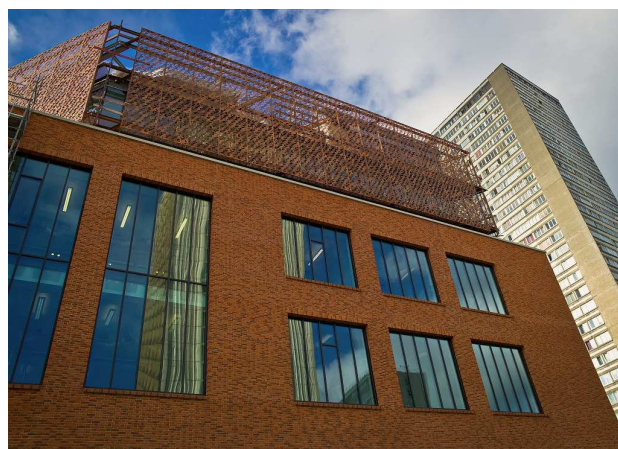
L'implication du personnel permet même d'aller au-delà en permettant la resocialisation de ces personnes en grande difficulté. C'est notamment le cas de l'ESI de la Halle St-Didier géré par la CAS VP qui

régulièrement organise des animations pour les personnes sans abri.

Ces actions permettent de créer du lien, des moments de partage, de plaisir et de convivialité, de recréer du lien et de redonner sens à la vie, le goût de vivre, surtout, parfois.

Je me permets également de prendre le temps de saluer l'excellent et si nécessaire travail de « Halte Aide aux Femmes Battues » qui intervient dans le 20^{ème} en apportant une aide psychologique et juridique personnalisée aux femmes victimes de violence et/ou à la rue. C'est une question à laquelle la municipalité du 20^{ème} est particulièrement attentive et que nous traitons également à travers le PAD20.

Les élues républicaines socialistes voteront donc cette délibération avec conviction, d'autant plus que l'augmentation de la subvention comprend la revalorisation salariale des salariés de l'ESI « Chez M. Vincent » dans le 10^{ème} arrondissement et l'augmentation des effectifs de l'ESI de l'Arche d'Avenirs dans le 13^{ème} arrondissement (*photo ci-dessous*).



Si cela risque de poser quelques problèmes de conscience à l'UMP hostiles de manière récurrente aux hausses de salaires et à l'augmentation de personnels, au contraire, nous cela nous ravit !

HÔTEL-DIEU : VOS ÉLUES OBTIENNENT LA LEVÉE DE L'ASSIGNATION AINSI QU'UN MORATOIRE SUR LES RESTRUCTURATIONS

► **Intervention de Karen Taïeb relative au vœu présenté par Marinette Bache, Christophe Girard, Karen Taïeb, et les élues républicaines-socialistes apparentées au groupe SRGA relatif au retrait de la plainte au Tribunal administratif contre des syndicalistes par la DG de l'AP-HP**

Nous tenons tout d'abord à nous féliciter du retrait de l'assignation devant le Tribunal administratif contre des syndicalistes par la Direction générale de l'AP-HP.

C'est d'ailleurs ce qui avait motivé ce vœu coécrit avec **Marinette Bache** et **Christophe Girard**. Nous savons la part qu'on pris le Maire de Paris et sa première adjointe **Anne Hidalgo**, et nous saluons leur implication.

Nous nous sommes souvent rendus « au chevet » de l'Hôtel-Dieu et nous avons pu constater l'engagement sincère et la volonté à toute épreuve de celles et ceux qui se battent contre la fermeture des Urgences de cet hôpital.

Cette assignation revêtait un caractère outrageant à leur égard.

Si nous nous félicitons de son retrait, nous tenons à manifester néanmoins :

- notre incompréhension devant le non-respect de la parole de la Ministre de la Santé Marisol Touraine qui promettait la non-fermeture au 4 novembre,
- et notre inquiétude quant à la fermeture des Urgences de l'Hôtel-Dieu qui pour rappel accueillait en 2012, 43 400 patients, autant qu'à Tenon ou Cochin.

Où imagine-t-on le report de ces Urgences ? À St-Antoine avec ses 49 800 passages ? Ou à Lariboisière ou Bichat qui ont accueilli chacun 72 000 urgences en 2012 et sont déjà tous surchargés de brancards ?

Une remise à plat du dossier des Urgences à Paris, incluant une réflexion sur l'accès aux soins de 1^{er} recours, s'impose comme cela a été demandé par le maire de Paris. Nous souhaitons que les projets soient débattus sans aucun a priori et sans aucune restriction de fait.

(Lire le vœu page suivante)

➔ **Un vœu de l'Exécutif reprenant nos souhaits a été voté par l'ensemble de la gauche, la droite ne prenant pas part au vote.**



9, place de l'Hôtel de Ville – Bureau 235 –
75004 Paris

Tél : 01 42 66 43 66

Courriel : beatrice.durand@paris.fr

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

Tél : Portable :

Courriel :

☐ Vous prie d'envoyer de sa part un exemplaire du Journal des Élués à :

NOM PRÉNOM :

ADRESSE :

☐ Ne souhaite plus recevoir le Journal des Élués

À retourner à : Elues Républicaines-Socialistes
9, place de l'Hôtel de Ville – Bureau 235
75004 Paris

Vœu présenté par Marinette Bache, Christophe Girard, Karen Taïeb, et les élues républicaines-socialistes apparentées au groupe SRGA relatif au retrait de la plainte au Tribunal administratif contre des syndicalistes par la DG de l'AP-HP

Considérant l'importance de l'Hôtel-Dieu comme hôpital d'excellence pour l'ophtalmologie, comme hôpital à attractivité régionale (desservi par les stations de RER Chatelet et St Michel-Notre Dame), comme hôpital parisien central (et à ce titre devant rester apte à répondre à toute situation de crise sanitaire à Paris), comme hôpital de proximité (tant pour la population des arrondissements centraux que pour les nombreux touristes au centre de la capitale),

Considérant la volonté de la direction générale de fermer tout particulièrement le service d'accueil des urgences de l'Hôtel-Dieu ce qui reporterait ainsi les patients sur d'autres services d'urgence déjà surchargés,

Considérant l'implication du Maire de Paris et de sa Première Adjointe qui a obtenu du ministère de la santé l'annulation de la décision de la fermeture du SAU au 4 novembre et proposé une remise à plat des projets en cours,

Considérant que le groupe de travail mis en place par le Maire de Paris avec les représentants de l'ensemble des élus de Paris a juste commencé ses travaux d'audition, travaux devant durer jusqu'au début d'année 2014

Considérant la volonté du Maire de Paris que les projets soient débattus sans aucun à priori et sans aucune restriction de fait

Considérant les décisions de la direction générale de l'AP-HP de poursuivre le déménagement des lits du service de médecine interne, service d'aval des urgences, de demander aux personnels de dire leur choix éventuel d'une mutation en dehors de l'Hôtel-Dieu le plus rapidement possible, de démissionner de ses fonctions d'organisation le responsable du Service Médical d'Urgence (SMUR), ou d'envisager de diriger à court terme les ambulances des Pompiers de Paris vers d'autres hôpitaux,

Considérant que l'ARS ne propose pas les postes d'internes nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que la direction de l'AP-HP vient d'assigner devant le Tribunal administratif de Paris deux organisations syndicales, l'USAP-CGT et SUD-Santé, ainsi que trois militants syndicalistes pour leur participation au mouvement de défense de l'Hôtel Dieu,

Considérant que ce mouvement a le soutien et l'implication de très nombreux élus de l'ensemble de la majorité municipale,

Sur proposition de Marinette BACHE, Christophe GIRARD et Karen TAÏEB, et des élues républicaines-socialistes apparentées au groupe SRGA,

le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris prenne tous les contacts nécessaires auprès du ministère, de l'ARS et de la Direction générale de l'AP-HP pour :

- **que les procédures engagées devant le Tribunal administratif soient retirées,**
- **que cesse le délitement en catimini des services de l'Hôtel-Dieu,**
- **qu'un moratoire sur les restructurations de l'Hôtel-Dieu soit instauré afin qu'aucune décision de transfert de service ou d'organisation ne rende impossible de fait tout projet alternatif à celui actuellement proposé.**